



Journée sportive pour les élèves de CP du territoire, organisée par le service des sports et de la vie associative de la CCOP



Sommaire

- Page 2 : Edito - Budget 2018 en quelques chiffres
 Page 3 : Notre territoire n'est pas une poubelle
 Page 4 : Contrat culture-ruralité -
 Stop aux pillages des sites archéologiques
 Page 5 : Aide aux communes pour la sauvegarde
 du petit patrimoine - Le Château de la
 Butte... ouverture à l'automne 2018
 Page 6 : Les ateliers du musée - Été 2018
 Page 7 : Le tour de France passe dans l'Oise Picarde
 Programme des Journées Européennes
 du patrimoine
 Page 8 : Forum des associations - Gallo-romaine

Proche de vous toute l'année :

La Communauté de Communes de l'Oise Picarde a mis en place plusieurs outils de communication permettant de vous relayer les informations utiles pour votre quotidien. N'hésitez pas à vous inscrire mais aussi à nous informer des actualités de votre commune en envoyant un mail à :

communication@cc-oisepicarde.fr



Communauté de Communes
de l'Oise Picarde



www.cc-oisepicarde.fr



Inscrivez vous à la Newsletter de
la Communauté de Communes en
inscrivant votre adresse mail en bas
de la page d'accueil du site web

Edito



Mesdames, Messieurs,
L'année 2018 est déjà bien avancée. Il est temps pour nous de faire le bilan de ces premiers mois afin de relancer l'action publique début septembre. Les 9 communes (Crèvecœur-Le-Grand, Luchy, Le Saulchoy, Francastel, Rotangy, Auchy-la-Montagne, la Chaussée du bois d'Écu, Maulers, Muidorge) nous ont quitté au 1er janvier, mais l'opération de scission est toujours en cours et les premiers effets commencent à s'estomper. Les gros dossiers que nous gérons n'avancent pas aussi rapidement que je le souhaiterais, mais je garde confiance.

Le gîte de groupe s'achève et devrait être ouvert à l'automne, tout comme l'abbaye qui fait désormais l'objet de toutes nos attentions. Ils s'inscrivent tous deux dans une ambition communautaire de sauvegarde du patrimoine local, dont chaque élu sait mesurer l'engagement qu'il exige de nos communes au cours du mandat, qu'il soit humain ou financier.

Ce patrimoine, héritage obtenu de nos anciens, nous devons le préserver ! Il constitue le fer de lance de notre communauté et contribue à sa renommée. Il fera l'objet d'attentions particulières dans l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui s'attachera à sauvegarder les spécificités culturelles de chacun de vos villages et bourgs ruraux. Nous avons ainsi désiré formaliser cette volonté par la signature d'une convention « culture ruralité » avec les services de l'État. Celle-ci renforce l'adhésion de nos communes au projet de développement du territoire et contribue à le faire vivre culturellement. Nous cherchons également à créer un service archéologie qui viendra nous appuyer dans les projets communautaires structurants (zones d'activités, logements). Ce travail est l'œuvre de vos élus et de nos techniciens : ils contribuent tous par leur travail à faire avancer l'intérêt général à mes côtés.

Jacques Cotel

Président de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde

Budget principal 2018

RECETTES		DEPENSES	
Impôts et taxes	4 504 500.00 €	Charges à caractère général	1 931 100.00 €
Dotations et subventions	822 900.00 €	Charges de personnel	1 400 000.00 €
Résultat N-1	3 035 795.99 €	Charges financières	85 000.00 €
Produits des services	117 000.00 €	Amortissements	220 000.00 €
Autres recettes	40 000.01 €	Charges exceptionnelles	2 596 000.00 €
		Autres charges	1 538 096.00 €
		Autofinancement	750 000.00 €
	8 520 196.00 €		8 520 196.00 €

RECETTES		DEPENSES	
Dotations et subventions	3 610 288.28 €	Dépenses d'équipement	8 493 212.00 €
Résultat N-1	1 244 667.72 €	Remboursement de la dette	160 000.00 €
Amortissements	220 000.00 €	Autres dépenses	16 130.00 €
Emprunts	2 081 300.00 €		
Autres recettes	763 086.00 €		
Autofinancement	750 000.00 €		
	8 669 342.00 €		8 669 342.00 €

Budget principal	Investissement	8 669 342.00 €
	Fonctionnement	8 520 196.00 €
Parc d'activités Belle Assise	Investissement	1 480 000.00 €
	Fonctionnement	290 000.00 €
Ordures ménagères	Investissement	278 500.00 €
	Fonctionnement	2 048 000.00 €
Assainissement	Investissement	8 300.00 €
	Fonctionnement	123 414.00 €
Gîte de groupe	Investissement	1 469 500.00 €
	Fonctionnement	161 500.00 €
Centre aquatique	Investissement	1 393 000.00 €
	Fonctionnement	1 510 000.00 €
Maison de santé	Investissement	70 000.00 €
	Fonctionnement	187 000.00 €
ZA Nord Breteuil	Investissement	337 718.00 €
	Fonctionnement	404 574.00 €

Notre territoire n'est pas une poubelle



Le ramassage et le traitement des déchets, ainsi que le nettoyage des sites représentent un coût significatif pour les collectivités locales (communes) et communautaire (Communauté de Communes) ... et donc pour vous, habitant du territoire !



Outre une pollution visuelle dans nos campagnes, les dépôts d'ordures sauvages peuvent engendrer des risques sanitaires et environnementaux.

Préservons notre cadre de vie !



Le dépôt d'ordures sauvages, même aux pieds des conteneurs, peut être selon la loi, sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

(Décret n° 2015-337 du 27 mars 2015)

Du respect... pas de déchets !



3 déchetteries sont réparties sur le territoire de l'Oise Picarde et accueillent gravats, ferrailles, encombrants, végétaux, appareils électriques, déchets dangereux (piles, peintures...).

Le tri OUI... les dépôts sauvages NON !

Quelques exemples de durée de vie des déchets dans la nature :

VERRE

> jusqu'à 5000 ans

BOITE DE CONSERVE

> jusqu'à 50 ans

MÉGOT DE CIGARETTE / CHEWING-GUM

> jusqu'à 5 ans

POLYSTYRÈNE

> jusqu'à 80 ans

SAC EN PLASTIQUE

> jusqu'à 450 ans

HUILE DE VIDANGE

> jusqu'à 10 ans

CANETTE

> jusqu'à 100 ans

BOUTEILLE EN PLASTIQUE

> jusqu'à 1000 ans



Notre territoire ne mérite pas ça !



À Tartigny (photo facebook de Léo Demy)



Sur une aire de stationnement de la D1001



À Breteuil-sur-Noye



Le long de la coulée verte

Si vous constatez un dépôt sauvage, signalez-le à la commune concernée.



Rappel : Les riverains ont l'obligation d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à garantir la sûreté (sécurité routière) et la commodité de passage (piétons). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens électriques, téléphoniques et l'éclairage public.

Contrat culture-ruralité

Le contrat culture ruralité est un contrat signé entre la Communauté de Communes de l'Oise Picarde, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts-De-France et l'Education Nationale (Académie d'Amiens).

Cette convention vise à soutenir les projets d'éducatifs culturels et artistiques sur l'ensemble du territoire, afin que tout le monde ait accès à des pratiques culturelles fortes et innovantes.

Les trois thématiques retenues, et qui seront un fil rouge tout au long des trois ans que durent ce contrat, sont « patrimoine, numérique et archéologie ». Chaque année, un comité de pilotage, composé d'élus, de membres de la DRAC et de l'académie, choisit les projets qui vont être soutenus et se dérouler sur le territoire. Cela peut être un artiste en résidence, une exposition créée avec les écoles, etc..

Le comité a eu lieu fin mai, et plusieurs projets vont ainsi voir le jour pour l'année 2018- 2019. Tout d'abord le 16 juin, une conférence-performance autour de l'archéologie et du temps qui passe a été présentée par l'artiste archéologue Mickael Jasmin, lors des journées de l'archéologie au Musée Archéologique de l'Oise.

Puis dès la rentrée scolaire 2018, deux initiatives vont



Signature du contrat culture-ruralité à Vendeuil-Caply le 14 mars 2018

avoir lieu, et permettront aux habitants et aux élèves du territoire de s'amuser mais également de découvrir de nouveaux savoir-faire. Le premier, proposé par Xavier Girard et appelé « oujevipo », consistera en la création de jeux vidéo un peu particuliers, mêlant menuiserie et jeu « à l'ancienne ». Ils seront présentés au musée en juin 2019 puis pourront voyager dans tout le territoire, à la faveur des demandes faites par les écoles, collèges et mairies. Le second mettra en relation un artisan d'art métallier du territoire avec des élèves, autour des découvertes archéologiques réalisées au sein de la Communauté de Communes.

Stop au pillage des sites archéologiques

Le territoire de l'Oise Picarde est riche en vestiges archéologiques, qui vont de l'époque gauloise jusqu'à l'époque médiévale, en passant par la période gallo-romaine.

Du fait de la composition des sols, largement crayeux, et de l'érosion, ces vestiges se trouvent le plus souvent près de la surface arable, faciles à déterrer. A la saison des labours, on constate une multiplication d'opérations de détections illégales, faites avec des détecteurs à métaux de plus en plus précis. Tout ceci est illégal et peut coûter cher à ceux qui s'adonnent à ce « passe-temps » certes lucratif mais pénalement répréhensible.

En effet, depuis la loi LCAP de 2018 (Loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine), tout vestige archéologique trouvé dans un champ ou pâture, même avec l'accord du propriétaire, appartient à l'Etat. En outre, dans l'Oise un arrêté préfectoral interdit purement et simplement la détection faite à l'aide d'appareil. Si un contrevenant est surpris à réaliser ce type d'opération, il est traduit en justice, peut recevoir une amende allant jusqu'à 200 000 euros et une peine de prison.

Surtout, chaque année, ces pillages ont pour conséquence une perte de connaissances et de données sur l'histoire locale ancienne, qui est irrémédiable.



Aide aux communes pour la sauvegarde du petit patrimoine

Les puits, les calvaires, les tombes anciennes mais aussi les panneaux signalétiques typiques ou les bornes kilométriques... Autant de « petits » patrimoines ruraux qui façonnent l'identité de nos paysages et de nos villages mais qui subissent aussi les outrages du temps et peuvent disparaître si on ne les entretient pas. C'est pourquoi la Communauté de Communes de l'Oise Picarde a décidé de mettre en place une aide à destination des communes qui souhaitent restaurer dans les règles de l'art ces éléments de nos villages. L'objectif est d'encourager les communes à restaurer ou à valoriser un élément de ce patrimoine rural d'une manière respectueuse ou exemplaire. La Communauté de Communes de l'Oise Picarde prend en charge jusqu'à 50 % du montant des travaux, qui sont plafonnés à 3 000 euros. Un seul projet par commune et par an peut être éligible à ce fonds de concours. Un bilan sera effectué tous les ans.



Calvaire à La-Neuville-Saint-Pierre



Puits dans la commune de Rocquencourt

Le château de la butte... Ouverture à l'automne 2018

Depuis plusieurs mois déjà, de nombreux artisans s'affèrent à la restauration du Château de la Butte, rue Tassart à Breteuil-sur-Noye. Dès l'automne, ce magnifique bâtiment devient un gîte de groupe pouvant héberger 15 personnes.

En déshérence depuis plusieurs années, cet édifice, ainsi que ces 1.2 hectares de parc boisé pourra accueillir des groupes de randonneurs, de sportifs, des évènements familiaux, ...



Evolution du Château de la Butte à Breteuil-sur-Noye

Les ateliers du musée

Programme
Ete 2018

les ateliers du musée

Musée Archéologique de l'Oise
Les Marmousets - 60120 VENDEUIL-CAPLY
Inscriptions aux ateliers au
03 64 58 80 00 ou à accueil@m-a-o.org

Semaine stage archéo



Mardi 10 juillet de 14h30 à 16h30 : Fouille

Découvre les différentes techniques de fouilles et viens fouiller un site reconstitué

à partir
de 7 ans

Mercredi 11 juillet de 14h30 à 16h30 : le laboratoire

Deviens un expert en archéologie, pour cela nettoie et étudie des objets sortis de terre.



Jeudi 12 juillet de 14h30 à 16h30 : lampe préhistorique

L'homme préhistorique utilisait des lampes pour aller peindre dans les grottes !
Fabrique ta propre lampe à graisse.

6,00 €
par atelier
ou 18,00 €
la semaine

Vendredi 13 juillet de 14h30 à 16h30 : Dessine-moi un mammouth

Découvre les techniques de peintures de l'homme de Cro-Magnon et réalise ta propre fresque.



Mardi 17 juillet de 14h30 à 16h30 : Jeux romains

Découvre à quoi jouaient les romains et fabrique un de ces jeux. (A partir de 8 ans)

Mercredi 18 juillet de 14h30 à 16h30 :

Le musée sera présent au **village estival de Froissy**.
Au programme, jeux romains et réalisation de fibules.

6,00 €
par atelier



Jeudi 19 juillet de 14h30 à 16h30 : Mini-olympiade

Au programme, course à pied petite distance, saut en longueur et lancer du disque. (A partir de 8 ans)

Mardi 24 juillet de 14h30 à 16h30 : Calligraphie

Découvre une des écritures du Moyen-Age, l'onicaie, et apprends à écrire à la plume d'oie ou au calame. (A partir de 8 ans)



2h00 pour
apprendre
an amusant !



Jeudi 26 juillet de 14h30 à 16h30 : Enluminure

Apprends l'histoire de l'enluminure et utilise de l'or pour réaliser une lettre enluminée. (A partir de 8 ans)

Mardi 31 juillet de 14h30 à 16h30 : Cuisine médiévale

Suis la recette et réalise un plat médiéval que tu pourras déguster. (A partir de 7 ans)



Jeudi 2 Août de 14h30 à 16h30 : Tissage

Observe les techniques pour obtenir un fil avec de la laine de mouton puis pour faire un tissu et réalise ton propre bracelet tissé (A partir de 8 ans)

Mardi 7 Août de 14h30 à 16h30 : Enquête archéologique

Explorez les vestiges du théâtre afin de comprendre son fonctionnement et les méthodes de constructions. Terminez votre enquête au musée en découvrant une restitution des décors du théâtre de Vendeuil-Caply. (Atelier famille)



6,00 €
par atelier



Jeudi 9 Août de 14h30 à 16h30 : Mini-olympiade

Au programme, course à pied petite distance, saut en longueur et lancer du disque. (A partir de 8 ans)

10,00 €
pour l'atelier
famille



Mardi 28 Août de 14h30 à 16h30 : Fouille

Découvre les différentes techniques de fouilles et viens fouiller un site reconstitué

à partir
de 7 ans

Mercredi 29 Août de 14h30 à 16h30 : le laboratoire

Deviens un expert en archéologie, pour cela nettoie et étudie des objets sortis de terre.



Jeudi 30 Août de 14h30 à 16h30 : Feu préhistorique

Découverte et pratique d'une technique utilisée pour allumer un feu à la Préhistoire.

6,00 €
par atelier
ou 18,00 €
la semaine

Vendredi 31 Août de 14h30 à 16h30 : Bijoux à la Cro-magnon

Réalise une parure comme pouvaient le faire nos ancêtres pendant la Préhistoire.



Semaine stage archéo

Le tour de France passe par l'Oise Picarde



L'Oise Picarde LE TOUR DE FRANCE

14 juillet 2018 | **ETAPE 8** | 181 km
Dreux > Amiens Métropole

ITINÉRAIRE	KILOMÈTRES			HORAIRES (HEURE LOCALE)		
	DE L'ARRIVÉE	DU DÉPART	CARAVANE	44KM/H	46KM/H	48KM/H
Oise Picarde						
D106 CATHEUX	36	145	13:07	15:07	14:59	14:51
FONTAINE-BONNELEAU	33.5	147.5	13:11	15:11	15:02	14:54
CROISSY-SUR-CELLE (D106-D11)	29	152	13:17	15:17	15:08	14:59



Journées européennes du patrimoine 15 et 16 septembre 2018

Programme dans l'Oise Picarde (programme non exhaustif)

VENDEUIL-CAPLY :

Musée archéologique de l'Oise

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Voyage en immersion dans la musique et le conte antique, pour partager les chants, paroles et notes antiques.

La compagnie SKALD, spécialiste en musiques anciennes, présentera deux concerts dans le théâtre le 15 septembre. Le dimanche 16 septembre, la compagnie GALATES présentera des instruments antiques, et plusieurs petits concerts tout au long de la journée.

Pendant les deux jours, des artisans et des stands tenus par l'association des amis de Vendeuil-Caply proposeront des ateliers de découvertes des savoir-faire antiques. Thomas Porato, artisan métallier du territoire, réalisera dans une forge des démonstrations. Et d'autres ateliers à destination des plus jeunes permettront de s'initier aux techniques anciennes.

Tout au long de ces deux jours, des ateliers et des visites guidées de l'exposition auront lieu au musée ainsi qu'une enquête archéologique à destination des familles.

Renseignements :

Musée Archéologique

de l'Oise au 03 64 58 80 00 ou accueil@m-a-o.org

BONVILLERS :

100 ans de la libération

de la commune

Dimanche 16 septembre

Exposition - Commémoration - Feu d'artifice

Renseignements :

Mairie de Bonvillers

au 03 44 51 93 66 ou

mairie.bonvillers@orange.fr



Eglise de Paillart

PAILLART :

Eglise Saint Denis - Dimanche 16 septembre de 14h00 à 17h00

L'église Saint Denis (15ème et 16ème siècles) date majoritairement du 16ème siècle. Elle possède un chœur polygonal voûté à nervures en pendentifs. Le clocher est latéral au chœur, le portail est de style Renaissance. (Visite libre avec documents à disposition)

Renseignements :

Mairie de Paillart au 03 44 07 04 66 ou mairie.paillart@wanadoo.fr



Pigeonnier du château de Tartigny

TARTIGNY :

Château de Tartigny - Samedi 15 et dimanche 16 septembre de 14h00 à 18h00

Château renaissance (16ème siècle) où se laisse découvrir le parc et ses arbres remarquables, le potager et sa serre semi-enterrée, le pigeonnier... (Visite libre avec documents à disposition)

LE-GALLET :

Eglise Saint Jacques - Dimanche 16 septembre

L'église Saint Jacques date de la fin du 17ème siècle. Elle a été fortement remaniée au 19ème siècle et magnifiquement restaurée en 2003 et 2004. On peut y apprécier un bel ensemble intérieur et notamment le maître d'autel de couleurs magnifiques et éclatantes.

Exposition « 12 noms sur un monument » (Galletiens morts pour la France).

Renseignements :

Mairie de Le-Gallet au 03 44 13 01 31 ou commune-legallet@wanadoo.fr



Eglise de Le-Gallet

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 8
septembre 2018
de 14h00 à 18h00

RENCONTREZ LES ASSOCIATIONS DE L'OISE PICARDE !!! SPORTS, ARTS, CULTURE...



ENTRÉE LIBRE

Stands de présentation Démonstrations

Halle des sports
BRETEUIL
Gymnase
FROISSY

Renseignements sur www.cc-oisepicarde.fr ou www.acpbreteuil.fr



Inscription en ligne
ADEURUN

- > COURSES ÉVEILS ENFANTS
- > TRAIL 5KM POPULAIRE
- > TRAIL 15KM SEMI-NOCTURNE